

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1201 rendant exécutoire la délibération n° 96/6 L du 11 août 1964 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits du budget du service local, exercice 1964.

n° 1201

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 août 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 96/6°L du 11 août 1964 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits du budget du Service local, exercice 1964.